

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Tarifs du Tennis de
l'Orangerie.

(16/9/80 / 15/9/81)

DATE DE CONVOCATION

30 juin 1980

DATE D'AFFICHAGE

30 juin 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 19

Nombre de votants 24

M D / M F C

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt

le quatre juillet

à 20 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET, BOUCHET, LACHAUD, BUJARD, DUFOUR, NAULIN, MAURELLET, BOISARD, BOULAN, BROTREAU, DUFEIL, TAP, BERLAND, PELLETIER, CABAL, GUICHAOUA.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, Mme TACQUET, M. PAPEAU

Absents : MM. MONTRON, POUGET, VIAUD.

Monsieur PELLETIER a été élu Secrétaire.

La Commission " Jeunesse et Sports " réunie le 10 juin 1980, a proposé de nouveaux tarifs pour le Tennis de l'Orangerie applicables au 16 septembre 1980.

L'augmentation proposée est de 12 % environ.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les propositions de la Commission " Jeunesse et Sports " en date du 10 juin 1980,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 1er juillet 1980,

DECIDE :

de fixer comme suit, à compter du 16 septembre 1980, les tarifs d'utilisation des courts du Tennis de l'Orangerie :

/.....



	<u>Pour mémoire</u>	
	<u>ancien tarif</u>	<u>nouveau tarif</u>
	DCM du 16/11/79	
I - <u>Hors saison</u> :		
(période du 16 septembre 1980 au 14 juin 1981)		
• Tennis quick - 1 ^h heure :	20,00 Fr	23,00 Fr
• Terre battue - 1 ^h heure :	25,00 Fr	28,00 Fr
(jeunes de - 21 ans)		
• Tennis quick - 1 ^h heure :	12,00 Fr	14,00 Fr
• Terre battue - 1 ^h heure :	15,00 Fr	17,00 Fr
II - <u>saison</u>		
(période du 15 juin 1981 au 15 Sept.1981)		
• Tennis quick - 1 ^h heure :	24,00 Fr	28,00 Fr
• Terre battue - 1 ^h heure :	30,00 Fr	35,00 Fr
III - <u>Carte d'abonnement</u>		
(de 9 mois pour la période du 16 septembre 1980 au 14 juin 1981)		
• a d u l t e s	330,00 Fr	375,00 Fr
• jeunes : de 10 à 14 ans	110,00 Fr	125,00 Fr
de 15 à 18 ans	165,00 Fr	185,00 Fr
(de 6 mois pour la période du 1er novembre 1980 au 30 avril 1981)		
	220,00 Fr	250,00 Fr
IV - <u>Carte C.A.R.E.L.</u> (deux mois)		150,00 Fr

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre, messieurs les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Pierre LIS.
Pierre LIS.